Parcours maîtriser la gestion de l'entreprise

Réf. GES0017

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de maîtriser la gestion de l'entreprise.

Les compétences "métiers" qui seront mises en pratique sont définies comme suit :

- Connaître les techniques comptables afin de tenir une comptabilité au quotidien
- Produire et interpréter un compte de résultat et un bilan
- Exécuter les obligations fiscales
- Produire une gestion prévisionnelle de la trésorerie et budgétaire, ainsi qu'un contrôle des coûts

Prérequis nécessaires

Connaître le monde de l’entreprise

Public concerné

Pour tous les managers, responsables de services, toute personne travaillant dans un service comptabilité

Contenu pédagogique

Module 1 : Les écritures comptables quotidiennes (4 jours)

- Le plan comptable et les différentes classes
- La comptabilité en partie double
- L’enregistrement des achats, ventes
- L’enregistrement des opérations de trésorerie
- Le contrôle des comptes de banque et comptes de tiers
- Lire les informations comptables (balance, grand livre)

Module 2 : Les obligations fiscales de l’entreprise (2 jours)

- La TVA – définition
- Les différents régimes de TVA
- La TVA à décaisser
- L'élaboration des déclarations de TVA CA3 et CA12
- La comptabilisation des déclarations de TVA
- Les autres taxes dans les entreprises (TVTS, Taxe apprentissage, Taxe formation professionnelle)

Module 3 : L'arrêté des comptes et la préparation de la clôture (4 jours)

- La notion de rattachement à l'exercice
- Le suivi des investissements
- La vérification des comptes avant travaux d'inventaire
- Les charges et produits à régulariser
- La détermination des provisions
- Le choix des techniques d'amortissements
- L'impact sur le bilan et le compte de résultat par le jeu des écritures
- La cession d'immobilisation
- Les factures et avoirs à recevoir
- Les factures à établir, RFA à établir, Avoirs à établir
- Les charges et produits constatés d'avance
- Les écarts de conversion
- Les provisions pour dépréciation liées aux clients
- Les provisions pour risques et charges liées aux fournisseurs
- La détermination de la dette pour congés payés

Module 4 : Elaborer les documents de fin d'année (1 jour)

- De la comptabilité à l'élaboration du bilan et compte de résultat
- Le compte de résultat et ses différents niveaux
- La construction du bilan
- Les informations à fournir dans l'annexe

Module 5 : Analyse financière, des documents de l'entreprise et de son environnement (2 jours)

- Structures juridiques, statut social des dirigeants et statut fiscal de l'entreprise et

incidences sur la présentation des comptes
    - Les différentes structures juridiques de l'entreprise
    - Les statuts particuliers SCOP, Holdings, Microentreprise, SCI

    - Le statut fiscal et social du dirigeant
    - Le statut fiscal de l'entreprise
- Le compte de résultat, la formation du résultat
    - Le résultat d'exploitation
    - Le résultat courant avant impôt
    - Le résultat net
- Le bilan comptable de l'entreprise
    - Principes et objectifs d'élaboration du bilan
    - Les différents postes du bilan
    - Les informations de l'annexe de la liasse fiscale
    - Les amortissements et réserves : signification économique, incidences financières comptables et fiscales
    - Gestion de trésorerie
        - La structure du bilan fonctionnel
        - Les emplois : Actif
        - Les ressources : Passif
        - Le fonds de roulement : FR
        - Le besoin en fonds de roulement : BFR
        - La trésorerie
    - Le calcul des rations « crédit clients », crédit « fournisseurs », rotation des stocks

<u>Module 6 : Evaluation de l'activité de l'entreprise (contrôle de gestion) (2 jours)</u>

- Calcul et commentaires des ratios de gestion : les soldes intermédiaires de gestion
    - Les soldes intermédiaires de gestion
        - La marge commerciale
        - La valeur ajoutée
        - L'excédent brut d'exploitation
        - La capacité d'autofinancement
- Outils d'aide à la décision : seuil de rentabilité et calcul du coût de revient

        - Le seuil de rentabilité : charges variables, charges fixes, calcul du chiffre d'affaires point mort et du chiffre d'affaires efficient
        - Le prix de revient horaire : calcul des heures travaillées, productives et facturables, détermination du coût horaire et du prix de vente

- Analyse des coûts et répartition des charges
  - La notion de charges directes et charges indirectes
  - Le calcul de la marge sur coûts directs
  - L'établissement d'un compte de résultat par activité, par secteur, par produit
  - Les reclassements à opérer : sous-traitance, crédit- bail, intérim

Module 7 : Le suivi de l'activité financière et le plan de trésorerie (1 jour)

- Elaboration des tableaux de bord pour suivi de résultat
  - Les tableaux de bord opérationnels
  - Les caractéristiques d'un tableau de bord de gestion efficace
  - Les indicateurs de gestion mensuels
  - Le budget des charges fixes annuelles
  - Le résultat mensuel
- Le plan de trésorerie mensuel
  - Principe d'élaboration : recettes, dépenses, incidence de la TVA
  - Mise en place d'un plan de trésorerie permettant d'anticiper le solde en banque mensuel
- Le reporting auprès des acteurs concernés

Durée

16 jours pour un total de : 112 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 23 septembre 2024 au 10 février 2025 à Saintes : 4720.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateur consultant sélectionné par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité échanges d'expériences interentreprises, simulations filmées, exercices pratiques et exemples réels.

Equipements pédagogiques : vidéo, vidéo projecteur, paperboard, tableau interactif.

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public.

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l’acquisition des connaissances. Après la formation : évaluation des acquis et/ou autoévaluation des bénéficiaires, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation

Modalités d’accès public handicapé

ans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s’engage à accueillir les publics en situation de handicap sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction de leurs besoins, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l’aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Indicateurs-clés de la formation : nombre de bénéficiaires formés 2018-06/2023 : 14

Taux de satisfaction : 88.89%

Nombre d'avis : 6